



Bassin Adour-Garonne
Bassin de la Vézère
Affluent de la Corrèze
Longueur : 21 km
Bassin versant : 107 km²
Source : BD CARTHAGE®

La ROANNE

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

La Roanne est dans les masses d'eau « La Roanne de sa source au confluent de la Vienne » (code européen FRFR491) et « La Roanne du confluent de la Vienne au confluent de la Corrèze » (code européen FRFR88).

Hydrométrie

Les débits caractéristiques de la Roanne sont mesurés à la station de Dampniat (DIREN Midi-Pyrénées, code P3844010) ; Cf. *Rubrique Hydrométrie*.

Qualité

La Roanne a été affectée d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité) sur tout son cours.

Réglementation

Au plan réglementaire et en tant qu'affluents de la Corrèze, la Roanne est une rivière classée pour la protection des poissons migrateurs (truite fario) par décret du 20 juin 1989 et par arrêté du 21 août 1989 en application de l'article L 232-6 du code rural ; elle est également une rivière réservée par décrets du 12 mars 1986 et du 11 mars 1994 en application de l'article 2 de la loi du 16 octobre 1919 relative à l'utilisation de l'énergie hydraulique. C'est enfin un « axe bleu », c'est-à-dire un axe migrateur prioritaire (mesures A 22 à A 26 du SDAGE Adour-Garonne).

Atlas de zones inondables

Un atlas des zones inondables de la Roanne (de Sérilhac à Dampniat) a été réalisé en 2005 par SOGREAH.

*

Parmi les affluents de la Roanne, la **Brande** (Longueur : 9 km) a été affectée d'un objectif de qualité 1 A (qualité excellente) puis 1 B (bonne qualité).

Le deuxième inventaire ZNIEFF a recensé les Fonds tourbeux des communaux d'Espagnagol (traversés par la Brande) comme espace d'intérêt écologique (ZNIEFF de type I), ainsi que le Vallon du **Ruisseau de la Roannelle** (ZNIEFF de type I) ; Cf. *Rubrique Nature ZNIEFF*.

Le **Coiroux**, autre affluent de la Roanne (Longueur : 11 km ; Bassin versant : 20 km²) a été affecté d'un objectif de qualité 1 A (qualité excellente) puis 1 B (bonne qualité) à partir d'Aubazines. La DIREN Limousin a réalisé une étude de qualité du Coiroux en 1990. Le deuxième inventaire ZNIEFF a recensé les Gorges du Coiroux comme espace d'intérêt écologique (ZNIEFF de type I) ; Cf. *Rubrique Nature ZNIEFF*.

Les sites au contact du Coiroux sont, à Aubazines, le site classé du Canal des Moines, des rochers du Calvaire, des rochers dits « du Saut de la Bergère » et de « la rampe » (18 février 1933) et le site inscrit des Rochers faisant face à l'abbaye du Coiroux (25 mai 1938).

La **Vienne**, affluent de la Roanne (Longueur : 8 km ; Bassin versant : 23 km²) est concernée par la ZNIEFF de type II Vallée de la Vienne à la Chaise du Diable.

Mise à jour : décembre 2008